

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

15 décembre 2016

Résumé des coprésidents

Réunion du Sous-comité du Programme pilote pour la résilience climatique
Washington, DC

8 décembre 2016

Coprésidents

M. David Kaluba (Zambie)
Mme Abigail Demopulos (États-Unis)

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. La réunion du Sous-comité du PPCR est ouverte par Mme Abigail Demopulos (États-Unis), représentant les pays contributeurs¹.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Les membres du Sous-comité du PPCR adoptent l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote PPCR/SC.19/1/Rev.1.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'ACTIVITÉ ET RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU PPCR

3. Ayant examiné le document PPCR/SC.19/3, intitulé *Rapport sur l'activité et les résultats du PPCR*, le Sous-comité du PPCR se félicite des progrès accomplis dans le cadre des activités du PPCR dans les pays pilotes.

4. Le Sous-comité note également avec satisfaction les progrès accomplis dans la communication des résultats du PPCR, le partage des résultats et des expériences, au moyen notamment d'initiatives d'apprentissage Sud-Sud. Le Sous-comité apprécie l'analyse effectuée par l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD, sur les réalisations et les résultats, la disponibilité des ressources, l'examen de la réserve de projets et les rapports sur l'évolution du portefeuille.

5. Le Sous-comité prend note des obstacles qui freinent la mise en œuvre et encourage les BMD et les pays pilotes du PPCR à prendre toutes les mesures possibles pour accélérer la mise en œuvre des projets et le décaissement des fonds.

6. Le Sous-comité demande aux BMD de fournir des informations détaillées à l'Unité administrative des CIF pour qu'elle puisse effectuer un suivi efficace de l'avancement de la mise en œuvre et de l'efficacité des projets afin d'améliorer la disponibilité, en temps voulu, et la qualité des données sur les résultats. Le Sous-comité prend également note des travaux entrepris par l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les pays pilotes et les BMD, dans le cadre de l'examen-bilan du système de suivi et de compte rendu du PPCR et note le désir exprimé par certains des pays contributeurs de participer à l'examen-bilan du système de suivi et de compte rendu.

7. Le Sous-comité se félicite également des progrès réalisés par les nouveaux pays pilotes du PPCR dans l'élaboration de leur programme stratégique pour la résilience climatique (SPCR).

8. Le Sous-comité rappelle la décision qu'il a prise à sa réunion de juin 2016 sur la nécessité de renforcer la coopération entre le PPCR et d'autres entités et mécanismes de l'architecture de financement de l'action climatique, en particulier le Fonds vert pour le climat (GCF), en améliorant la coordination au niveau national sous la direction des points focaux du PPCR et des autorités nationales désignées du GCF, y compris en coopération avec les BMD lorsqu'elles en font la demande, pour mobiliser des fonds et exécuter des plans d'investissement.

¹ M. David Kaluba (Zambie), en tant que coprésident représentant les pays bénéficiaires, a d'abord eu des difficultés à participer à la réunion de façon virtuelle en raison de problèmes techniques. Il a toutefois pu y participer à partir du milieu de la réunion.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. SÉANCE D'INFORMATION SUR LA PRÉPARATION DU SPCR DE L'OUGANDA

9. M. Chebet Maikut, commissaire au Département de la lutte contre le changement climatique du ministère de l'Eau et de l'Environnement et point focal national de la CCNUCC pour l'Ouganda, procède à une présentation pour faire le point sur l'état d'avancement de la préparation du SPCR de l'Ouganda. Son exposé met l'accent sur les domaines thématiques et domaines d'investissement prioritaires sur lesquels se concentrera le processus du SPCR, notamment l'agriculture, les populations rurales, le développement urbain, les services hydrométéorologiques, la gestion des forêts et des paysages et le renforcement des capacités. En outre, il souligne les possibilités de synergie entre le PPCR et le FIP dans le cadre des projets d'investissement proposés en matière de gestion des forêts et des paysages.

10. Le Sous-comité du PPCR se félicite des progrès réalisés jusqu'à présent dans l'élaboration du SPCR de l'Ouganda.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. POLITIQUE DE GESTION DE LA RÉSERVE DE PROJETS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DU SCF (PPCR)

11. Le Sous-comité du PPCR examine le document PPCR/SC.19/5, intitulé *Politique de gestion de la réserve de projets dans le cadre des programmes du SCF*, et formule des commentaires et observations sur les directives propres au PPCR concernant la gestion de la réserve de projets et l'annulation de financements en vue d'assurer une gestion efficace des projets en attente au titre du PPCR.

12. Le Sous-comité décide qu'en l'absence d'une prorogation approuvée par le Sous-comité, les fonds alloués doivent être annulés conformément aux procédures détaillées dans la Politique afin qu'ils puissent être débloqués pour d'autres projets.

13. Le Sous-comité demande aux BMD, conjointement avec les pays, de soumettre toute demande de prorogation avant la prochaine réunion du Sous-comité du PPCR en 2017.

14. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD, d'intégrer les observations et avis transmis et de faire circuler le document révisé concernant la politique relative à la réserve de projets du PPCR avant la fin décembre 2016.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

15. L'Unité administrative des CIF a annoncé la parution prochaine de la publication intitulée *Investissement du secteur privé dans l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement*. Un exemplaire des actes de la conférence a été distribué au Sous-comité du PPCR et aux autres participants à la réunion.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. CLÔTURE DE LA SÉANCE

16. La réunion est déclarée close le jeudi 8 décembre 2016.